



# Semestre européen: 2ème réunion du dialogue social

*Partie II: Programme de Stabilité et de  
Croissance*

Luxembourg, le 30 mars 2015



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



1. Introduction
2. Finances Publiques – gouvernance, actualisations, objectifs
3. Policy mix européen – flexibilité et investissements
4. Conclusions et Calendrier



1. Introduction
2. Finances Publiques – gouvernance, actualisations, objectifs
3. Policy mix européen – flexibilité et investissements
4. Conclusions et Calendrier



- Objectif: **consultation ex-ante des partenaires sociaux** sur élaboration du programme de stabilité et de croissance
- **Innovation** dans le calendrier national du semestre européen
- **Défis** du nouveau calendrier:
  - **absence d'une actualisation des prévisions** macroéconomiques et budgétaires (contraintes de temps);
  - **implication** judiciaire de la **Chambre des députés**.
- La **2<sup>ème</sup> partie de la note** (partie PSC), présente, entres autres:
  - l'évolution de la gouvernance des finances publiques à Luxembourg, les principes d'actualisation des prévisions et les grandes orientations de la stratégie budgétaire à moyen terme;
  - les nouvelles clauses de flexibilité dans la surveillance budgétaire et la stratégie d'investissement de l'UE.



1. Introduction
2. Finances Publiques – gouvernance, actualisations, objectifs
3. Policy mix européen – flexibilité et investissements
4. Conclusions et Calendrier



## Gouvernance

- **La gouvernance des finances publiques à Luxembourg est en évolution:**
  - **Loi du 12 juillet 2014 sur la coordination et la gouvernance des finances publiques** transpose des exigences européennes;
  - Nombreuses **innovations** comme règles budgétaires, conseil national de finances publiques, rapport sur les dépenses fiscales;
  - Principale innovation: création d'un **cadre budgétaire à moyen terme** avec la loi de programmation financière pluriannuelle;
  - Par conséquent: **interaction forte entre cette loi et le PSC**, i.e. définition de la stratégie budgétaire à moyen terme dans la loi + actualisation dans le PSC.



## Principes d'actualisation

### ➤ **Concernant les prévisions macroéconomiques... :**

- production indépendante par le STATEC;
- construction d'un scénario central avec risques équilibrés;
- principales hypothèses: révision à la baisse de l'inflation, reprise dans la zone euro, absence de choc sur la croissance des discussions « BEPS », absence d'un choc «Grexit» ou « Graccident », prise en compte des effets indirects du « Zukunftspak ».

### ➤ **... et les prévisions budgétaires:**

- actualisation du point de départ 2014-2015;
- actualisation des dépenses et recettes à moyen terme sur base du nouveau scénario macroéconomique;
- autres hypothèses: mise en œuvre comme prévue du « Zukunftspak » avec première partie suivie d'une seconde partie, absence d'un choc « Beps » sur les recettes;
- la non-réalisation de ces hypothèses est un risque potentiel.



## Objectifs de la politique budgétaire

- 1<sup>ère</sup> source: Programme gouvernemental:
  - un retour à l'objectif budgétaire à moyen terme d'un surplus de 0.5% du PIB en termes structurels au plus tard en 2018;
  - La loi sur la programmation financière pluriannuelle portant sur la période 2015-2018 du 19 décembre 2014 prévoit une trajectoire des finances publiques où l'objectif budgétaire à moyen terme sera respecté chaque année sous condition de réalisation des hypothèses de croissance du STATEC et de l'absence d'impact négatif des effets BEPS ;
  - une stabilisation du ratio dette publique brute par rapport au PIB largement en-dessous de 30% du PIB au cours de la période 2014-2018.
- 2<sup>ème</sup> source: Cadre légal (surveillance budgétaire européenne et loi du 12 juillet):
  - Règle principale qui stipule que le solde au niveau de l'administration publique en termes structurels doit respecter l'objectif budgétaire à moyen terme d'un surplus de 0.5% du PIB. Cette règle est une transposition des obligations émanant du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance;
- Hiérarchie des objectifs: stabilisation de la dette publique brute largement en dessous des 30% semble être l'objectif le plus contraignant. Le gouvernement entend y parvenir notamment en équilibrant le budget au niveau de l'administration centrale dans le moyen terme.





1. Introduction
2. Finances Publiques – gouvernance, actualisations, objectifs
3. Policy mix européen – flexibilité et investissements
4. Conclusions et Calendrier



## Flexibilité

- Rappel: Policy mix de la Commission: investissements, réformes structurelles, et responsabilité budgétaire (3 piliers).
  
- La communication concernant la flexibilité de la Commission (janvier 2015) comprend trois clauses d'incitations pour:
  1. Éviter la politique budgétaire pro-cyclique quand les conditions macroéconomiques sont mauvaises;
  2. Encourager le maintien des dépenses d'investissement dans des stratégies de consolidation;
  3. Encourager à des réformes structurelles majeures ayant un impact positif sur la soutenabilité à long terme des finances publiques.
  
- 1. et 2. dépendent de l'écart de production: grande incertitude sur leur application.
  
- LU pourrait bénéficier surtout de la clause sur les réformes structurelles (3.) sur toute la période 2015-2018.
  
- Toute réflexion sur l'opportunité d'un recours à une clause doit prendre en compte les objectifs budgétaires à moyen terme qui doivent rester intacts.



## Investissement (I)

- La stratégie d'investissement présentée par la COM se base sur 3 piliers:
  - création d'un fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS);
  - initiatives sectorielles de la COM (énergie, numérique);
  - surveillance des freins à l'investissement dans le cadre du semestre européen (réglementaire, financier etc.).
  
- Importance de **l'investissement public et privé** pour la croissance: dans de nombreux pays, **les niveaux sont en-dessous des niveaux de pré-crise.**
  
- Le Luxembourg maintient un **niveau d'investissement public élevé** au cours des prochaines années.



## Investissement (II)

- Premièrement, améliorer l'environnement pour l'investissement au niveau national:
  - une réflexion sur la qualité de l'investissement public comme les freins à l'investissement privé pourra être menée;
  - la seconde partie de la réforme budgétaire prévoit un passage à un système budgétaire par programmes et objectifs: la question de la qualité de l'investissement public pourra y être abordée.
  
- Deuxièmement, transformer l'EFSI en un succès: Pour le Luxembourg une participation au FEIS revêt d'une importance à plusieurs égards:
  - pour assurer la soutenabilité de son modèle économique et social, le Luxembourg a besoin d'un haut niveau d'investissement et d'innovation: FEIS est une opportunité dans ce sens;
  - FEIS est une incitation à utiliser l'investissement public pour promouvoir l'investissement privé: cette collaboration entre le public et le privé est une tradition au Luxembourg;
  - FEIS est accompagné de la mise en place d'un « investment hub » autour de la BEI.
  
- Dans cet esprit, le gouvernement entend **élaborer une stratégie d'investissement et de participation au FEIS** et le gouvernement espère compter sur **la collaboration du secteur privé et le soutien des partenaires sociaux** afin de réaliser une telle vision.



1. Introduction
2. Finances Publiques – gouvernance, actualisations, objectifs
3. Policy mix européen – flexibilité et investissements
4. Conclusions et Calendrier



## Conclusions

- Dans le cadre de l'actualisation du PSC: Le gouvernement poursuit sa stratégie à moyen terme pour **assurer une position saine des finances publiques**. Le gouvernement va rester vigilant en vue des **risques qui pèsent** sur les prévisions macroéconomiques/budgétaires.
- Sur le semestre européen: Il existe des **possibilités d'amélioration** du processus de gouvernance au niveau national (p.ex. implication ex-ante de la chambre des députés).
- Sur les clauses de flexibilité: Le cas échéant, une réflexion, dans l'esprit du semestre européen qui combine les réformes structurelles et la stratégie budgétaire à moyen terme, pourra être menée.
- Sur l'investissement: efforts communs avec tous les acteurs pour faire du Luxembourg un portail pour les investissements – appel à tous de contribuer activement.



## Calendrier

- Fin avril : actualisation du PSC
- Mai : avis du Conseil national des finances publiques sur le PSC
- Mi-mai: propositions de recommandations de la COM dans le cadre du semestre européen
- Juin/juillet : troisième réunion avec les partenaires sociaux
- Juin/juillet : adoption finale des recommandations par le Conseil de l'UE



➤ Merci pour votre attention.